

### Décision de la Commission pontificale

POUR LES ÉTUDES BIBLIQUES

*Sur les récits des Livres Saints se présentant seulement sous la forme de l'histoire, qui sont tenus pour historiques.*

— o —

Le doute ci-après ayant été proposé à la Commission pontificale chargée de promouvoir les études bibliques, la Commission a jugé devoir répondre comme il suit :

#### DOUTE

« Peut-on admettre comme principe de bonne exégèse l'opinion qui tient que les livres de la Sainte Ecriture regardés comme historiques, soit en totalité soit en partie, ne racontent point, parfois, l'histoire proprement dite et objectivement vraie, mais présentent seulement l'apparence de l'histoire pour signifier quelque (enseignement) étranger au sens proprement littéral ou historique des mots ?

» On répond : Négativement, excepté cependant le cas, qu'il ne faut point admettre facilement ni à la légère, où, le sentiment de l'Eglise n'y répugnant point et son jugement étant réservé, il est prouvé par de solides arguments que l'hagiographe a voulu, non pas donner une histoire vraie et proprement dite, mais, sous l'apparence et la forme de l'histoire, proposer une parabole, une allégorie, ou un sens quelconque différent du sens proprement littéral ou historique des mots. »

Le 23 juin de l'année courante, dans une audience accordée aux deux Révérendissimes consultants secrétaires, SA SAINTÉ a approuvé la réponse ci-dessus et en a ordonné la publication.

FR. David FLEMING, O. M.,  
Consulteur secrétaire.

### Obsèques de M. Eugène Veillot

— o —

Les obsèques de M. Eugène Veillot ont eu lieu ce matin, à 10 heures, en l'église Sainte-Clotilde. La basilique n'avait d'autre ornement que la foule pieuse des parents et des amis. De même, suivant la volonté formelle du défunt, il n'avait été envoyé ni fleurs ni couronnes.